

**République tunisienne
Ministère des affaires sociales
Office des tunisiens à l'étranger**

Appel à Contribution
Aux Évènements parallèles en marge du XVIII
Sommet de la Francophonie

Djerba 19-20 novembre 2022

A destination des
Organisations, Associations et
compétences
relevant des migrations et tunisiens à l'étranger

Tunis, le 9 Mai 2022

Appel à Contribution

Aux Évènements parallèles en marge du XVIII Sommet de la Francophonie

Djerba 19-20 novembre 2022

ARGUMENTAIRE

En marge du dix-huitième Sommet de la Francophonie (Djerba, 2022), le ministère des affaires sociales (Office des tunisiens à l'étranger) organise des manifestations qui ont trait aux domaines de sa compétence.

Le ministère des affaires sociales (Office des tunisiens à l'étranger- OTE) lance un appel à contribution à destination des - organisations, associations et compétences relevant du secteur des migrations et des tunisiens à l'étranger- pour organiser des événements pouvant contribuer à la promotion de la coopération francophone dans les domaines économique, social, de démocratie, de solidarité et des échanges humains entre les pays.

Originellement centrée sur des actions relatives à la langue française et la diversité culturelle et linguistique, la francophonie, de nos jours, se diversifie et touche de nouveaux domaines : la paix, la démocratie et les droits de l'homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité ; la jeunesse ; la culture numérique ; l'égalité femmes/hommes et la société civile. Par ses objectifs pluridimensionnels, une langue partagée nous situe à la croisée de l'activité culturelle et de l'agir social. Ses déclinaisons locales peuvent être mobilisées, instrumentalisées et institutionnalisées au service du citoyen et de la cohésion sociale.

Le sommet de la francophonie offre notamment, aux TRE désireux d'aider, d'apprendre et de s'épanouir, l'occasion de vivre une expérience positive et inspirante et fournit un point d'entrée original par des activités variées.

L'agenda des activités envisagé par le Ministère des affaires sociales (OTE) s'inscrit dans le droit fil de cet objectif fédérateur des acteurs et de leurs contributions inclusives. Il permet d'exprimer l'engagement des TRE envers les attentes du pays tout en acquérant une expérience et des compétences utiles par le partage des expériences et bonnes pratiques.

Il comprend une panoplie de manifestations culturelles et entend :

- Susciter un temps de rencontre pour une approche sociale de la langue, qui peut favoriser les liens avec l'autre par les valeurs partagées de la francophonie ;
- Proposer aux contributeurs, parmi les TRE, un espace ouvert qui privilégie, au-delà de toute frontière, des démarches décloisonnées, collaboratives et intergénérationnelles.

Chaque acteur pourra s'en saisir diversement pour tisser des liens solides indispensables à l'interconnexion des citoyens autour d'une nation.

Appliquée aux terrains du social, l'usage d'une langue partagée permet de relier les rapports culturels aux autres dimensions aussi diverses que la promotion de la solidarité, la contribution plus active des TRE aux objectifs de développement et la promotion de la diversité culturelle. Les enjeux sociaux sont importants et il appartient à chacun de s'approprier et d'actualiser les valeurs par un partage de l'universel et du singulier : accéder à la culture et en prendre part est notamment conditionné par le sentiment d'appartenance, l'identification aux valeurs sociétales et les possibilités de projection dans l'espace de partage d'expériences. Le partage des cultures consolide l'unité solidaire nécessaire des concitoyens pour affronter les défis actuels et futurs d'un développement durable.

THEMATIQUES PROPOSEES :

Les thématiques qui pourraient faire l'objet des manifestations parallèles en relation avec les domaines d'intervention de l'OTE :

- La solidarité,
- Le numérique au service du développement et de la solidarité,
- L'implication des jeunes, de la femme et des tunisiens à l'étranger dans le développement,
- La promotion de la diversité culturelle (organisations de spectacles...).

Conformément aux recommandations du document intitulé « pré-requis techniques et matériels » de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Décret Présidentiel N°2022-65 portant création d'un Comité National d'Organisation a été promulgué le 31 janvier 2022.

Comité National d'Organisation du Sommet

Présidé par le Ministre des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger, le Comité National d'Organisation du XVIIIème Sommet de la Francophonie est composé des représentants de la Présidence de la République et de la Présidence du Gouvernement ainsi que des Ministres en charge des Départements suivants :

- Défense Nationale
- Intérieur
- Finances
- Economie et Planification
- Santé
- Education
- Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique
- Jeunesse et Sports
- Technologies de la Communication
- Transport
- Equipement et Habitat
- Tourisme
- Affaires Culturelles
- Industrie, Mines et Energie
- Environnement
- Emploi et Formation Professionnelle
- Agriculture, Ressources hydrauliques et Pêche Maritime
- Famille, Femmes, Enfance et Personnes Âgées

Le Comité National d'Organisation (CNO) est composé de deux Comités :

- Un Comité exécutif chargé des aspects logistiques et matériels du Sommet, dirigé par un Coordinateur Général et composé des 6 unités suivantes :
 - Logistique
 - Sécurité
 - Protocole et Relations Publiques
 - Information et Communication
 - Administration et Finances
 - Santé
 - Programmes culturels et touristiques
 - Sponsoring et mobilisation des ressources

- Un Comité thématique et évènementiel composé des deux unités suivantes:
 - Thématique, programme et documents du Sommet
 - Evènements parallèles

Le Comité National d'Organisation se tient à la disposition des organisateurs pour les conseiller, autant que possible, dans le processus d'organisation des événements parallèles, notamment sur le programme, la liste des invités et le déroulement de la manifestation et leur fournir une médiatisation adéquate de leurs activités.

Chargé de la communauté tunisienne à l'étranger, le Ministère des Affaires Sociales (Office des Tunisiens à l'Etranger), dans un souci de coordonner sa contribution aux efforts du Comité national d'organisation du Sommet de la Francophonie, et plus particulièrement, aux manifestations parallèles, vise à **présenter** au Comité National d'Organisation les propositions - d'évènements/manifestations parallèles au sommet de la francophonie - des composantes de la société civile des tunisiens résidant à l'étranger.

A cet effet, un tableau récapitulatif des activités, thématiques, dates prévues, responsables, partenaires, budgets nécessaires des différentes propositions émanant des compétences, experts, et associations de la société civile tunisienne résidente à l'étranger sera établi .

La sélection finale des manifestations/événements aura lieu au niveau du Comité National d'organisation.

CANDIDATURE ET MODALITES

La présentation de la candidature doit se faire sous format écrit (une brève description de l'activité) et doit mentionner les coordonnées de l'organisation, association ou compétence candidate ainsi que le domaine d'activité, activités, responsables, partenaires, calendrier, modalités de financement, et pays de résidence.

La proposition est à envoyer au plus tard le **20/05/2022** à l'adresse suivante :

ote.boc@ote.nat.tn

Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site de l'OTE

ote.nat.tn